

24 mars 2016

**Fronde anti-Linky : Panique à l'Association
des maires de France qui en appelle à Valls**

Alors que ErDF a commencé depuis quelques semaines seulement à installer les compteurs communicants Linky, ce sont déjà 55 communes (à ce jour, chiffre en augmentation continue) qui ont pris **des délibérations pour s'opposer au déploiement des compteurs communicants** d'électricité (Linky), de gaz (Gazpar) ou d'eau (appellations diverses).

Dans le même temps, **d'innombrables Collectifs citoyens** se créent sur tout le territoire, des manifestations ont lieu, ainsi que des réunions publiques qui rassemblent à chaque fois **plusieurs centaines de personnes** même dans les zones les moins peuplées.

On peut véritablement parler de **fronde de la France réelle** contre la volonté arbitraire des "élites" de s'immiscer dans la vie et **jusque dans les logements des citoyens** afin d'y installer des compteurs communicants, lesquels posent pourtant de nombreux problèmes, et pas seulement pour la santé publique.

Le 25 février, la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** a publié une étude juridique de complaisance (*) fournie par le cabinet Ravetto dans le but d'intimider les élus locaux. Bien que relayée immédiatement auprès de toutes les communes de France par l'**Association des maires de France (AMF)** et par **ErDF**, la manoeuvre a échoué puisque le nombre de communes s'opposant aux compteurs communicants **a continué à augmenter** (cf <http://refus.linky.gazpar.free.fr>).

C'est ainsi que, ce jour jeudi 24 mars 2016, **l'AMF en appelle carrément au Premier ministre Manuel Valls (**)**. Il convient de dénoncer cette nouvelle **tentative d'écraser la démocratie locale** et la capacité des élus municipaux à protéger leurs administrés.

Qui plus est, le courrier de l'AMF, signé par son président M Baroin, un politicien

professionnel dont les préoccupations sont à mille lieues de celles des élus de base, présente **de façon réductrice et erronée les raisons de cette fronde.**

En effet, le courrier de M. Baroin parle d'"inquiétude" et de "manque d'information" alors que le refus des compteurs communicants est, au contraire, **l'aboutissement de réflexions sereines et éclairées.** De même, M. Baroin réduit la problématique à la seule question de la santé, qui est certes très importante mais ne doit pas cacher **les risques pour la vie privée, la négation de la démocratie locale, l'instrumentalisation des communes au profit de sociétés commerciales,** sans oublier le **désastre environnemental** qui consiste à se débarrasser de plus de 80 millions de compteurs actuels (35 d'électricité, 35 d'eau, 11 de gaz) en parfaite état de marche (**).

Enfin, avec ErDF et la FNCCR, l'AMF prétend que les délibérations municipales contre les compteurs communicants seraient "illégales" ce qui est totalement contestable (****) et d'ailleurs, **comme un aveu,** aucune procédure en justice administrative n'a à ce jour été entamée contre les délibérations déjà prises.

(*) Le cabinet Ravetto est associé dans l'AFDEN avec ErDF mais aussi Engie, EDF, Directe énergie, etc, entreprises qui soutiennent le projet Linky et en attendent de lucratives retombées

[:http://www.afden.org/375_p_11005/gouvernance-et-financement.html](http://www.afden.org/375_p_11005/gouvernance-et-financement.html)

(**) <http://www.amf.asso.fr/actualites/index.asp>

(***) Problèmes explicités sur <http://refus.linky.gazpar.free.fr>

(****) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/delibs-valables.htm>